



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 26 MARS 2025**

DELIBERATION N°03/2025/MT

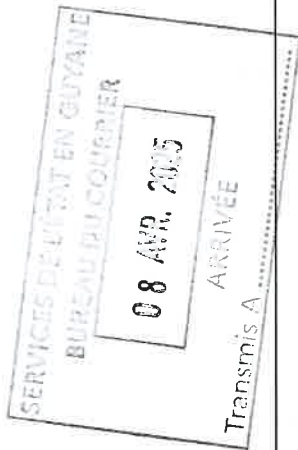
Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2024

DATE DE CONVOCATION

19 mars 2025

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 23
PRESENTS : 13
ABSENTS : 10
QUORUM : 12
PROCURATIONS : 05



L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ LE VINGT SIX MARS A SEIZE HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick LECANTE, Maire
M. Patrick LABEAU, 1er Adjoint
Mme Marcelline POPO, 2^{ème} Adjointe
M. Jean-Yves TARCY, 3ème Adjoint
Mme Patricia REJON, 4ème Adjointe
M. Thierry VICTORIN, 5ème Adjoint
Mme Rosaline CAMILLE SIDIBE, 6e Adjointe
Mme Christine TIAN SIO PO, Conseillère
M. Steeve MAYEN, Conseiller,
M. Donel DUCCE, Conseiller
Mme Aline Philippe N'GUYEN VAN VAÏ, Conseillère
M. Christian PORTHOS, Conseiller
M. Charles-Henri DELAR, Conseiller

ABSENTS EXCUSES :

Mme Natacha CABERIA, Conseillère
M Bruno BAUDE, Conseiller
M. Thierry MARIE-CLAIRE, Conseiller
M. Myrko SEPHO, Conseiller,
Mme Arielle JACQUES-HIMMER, Conseillère
M. Joseph Michel FEVRY, Conseiller

ABSENTS :

M. Georges Michel PHINERA HORTH, Conseiller
Mme Tatiana GENEVIEVE, Conseillère
Mme Nathalie FRANCOIS, Conseillère
M. Auguste FERNAND, Conseiller

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire au vu de l'application des articles L.2121-14 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales. Madame Patricia REJON, 4ème Adjointe au Maire a été nommée à ces fonctions qu'elle a acceptées. Madame Natacha CABERIA, Conseillère Municipale, a donné procuration à Monsieur Patrick LABEAU, 1^{er} Adjoint au Maire. Monsieur Bruno BAUDE, Conseiller Municipal, a donné procuration à Madame Rosaline CAMILLE SIDIBE, 6^{ème} Adjointe au Maire. Monsieur Thierry MARIE-CLAIRE, Conseiller Municipal, a donné procuration à Monsieur Thierry VICTORIN, 5^{ème} Adjoint au Maire. Monsieur Joseph Michel FEVRY, Conseiller Municipal, a donné procuration à Monsieur Charles-Henri DELAR, Conseiller Municipal. Madame Arielle JACQUES-HIMMER, Conseillère Municipale, a donné procuration à Madame Patricia REJON, 4^{ème} Adjointe au Maire. Arrivées de Monsieur Charles-Henri DELAR à 16h 20. Monsieur Joseph-Michel FEVRY Conseiller Municipal, a donné procuration à Monsieur Charles-Henri DELAR, Conseiller Municipal.

Délibération n°03/2025/MT
Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2024

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le Compte de Gestion de l'exercice 2024 du Receveur municipal présente les résultats suivants :

COMPTE DE GESTION 2024			
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses	2 452 531,93 €	7 265 823,21 €	9 718 355,14 €
Recettes	1 897 871,45 €	7 515 199,30 €	9 413 070,75 €
Résultat de l'exercice 2024	-554 660,48 €	249 376,09 €	-305 284,39 €
Résultat de clôture 2023	2 816 759,32 €	1 460 889,37 €	4 277 648,69 €
Résultat de clôture 2024	2 262 098,84 €	1 710 265,46 €	3 972 364,30 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes des départements et des régions ;

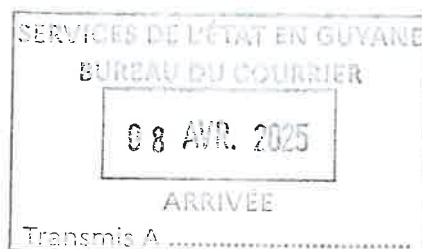
Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment son article L2241-1 ;

Vu le rapport de Monsieur le Maire ;

DECIDE :

Article 1 : APPROUVER le Compte de gestion pour l'exercice 2024 dressé par le Receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Article 2 : AUTORISER le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération, notamment à signer toutes pièces administratives, comptables et juridiques s'y rapportant.



ADOPTÉE A LA MAJORITE DES MEMBRES PRÉSENTS

POUR 14	Patrick LECANTE - Patrick LABEAU – Marcelline POPO – Jean-Yves TARCY – Patricia REJON – Thierry VICTORIN - Rosaline CAMILLE SIDIBE – Christine TIAN-SIO-PO – Steeve MAYEN – Donel DUCCE. <u>Procurations :</u> Natacha CABERIA – Bruno BAUDE – Thierry MARIE-CLAIRE – Arielle JACQUES-HIMMER.
CONTRE 0	
ABSTENTION 4	Charles-Henri DELAR – Aline Philippe N’GUYEN VAN VAÏ - Christian PORTHOS <u>Procuration :</u> Joseph Michel FEVRY

Pour certification exécutoire,
Fait à Montsinéry-Tonnégrande, 26 mars 2025

Publication le : **08 AVR. 2025**

Le Maire,


Patrick LECANTE

